

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE : OPERATEUR DE CHANTIER - FORMATION PREALABLE SS4 - Présentiel

Cette formation traite des méthodes et modes opératoires menées par l'Opérateur lors d'interventions sur des matériaux contenant de l'amiante (SS4) en vue de l'Attestation de compétence.

Objectifs opérationnels

- Identifier les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Respecter le mode opératoire et mesures de protection individuelle
- Respecter le mode prératoire et mesures de protection collective et visant la protection des tiers
- Appliquer les techniques permettant d'abaisser les émissions de fibres
- Signaler une situation inhabituelle et en informer la hiérarchie

Public Concerné



- Opérateurs intervenant sur matériaux et équipements en présence d'amiante

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation, n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Risque amiante

- Prévention
- Suivi médical
- Effet synergique du tabagisme
- Acteurs de la prévention

Matériaux et produits contenant de l'amiante

- Connaître les exigences réglementation amiante
- Santé Publique et Repérages
- Travail
- Environnement
- Droit de retrait

Équipements de protection collective et individuelle

- Nature, efficacité et entretien
- Durée de port
- Mise en place et utilisation
- Décontamination

Application des procédures pour la préparation de chantier en tenant compte des risques annexes

• Situations anormales et d'urgence

PRATIQUE

- Exercices
- Équipement en EPI
- Simulation de traitement et sortie de déchets
- Entrée et sortie de zone

Cette formation est réalisée en partenariat avec Alp'Expert et Formamiante.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et mises en situation sur des plateformes

Version : S260-20241121



_

pédagogiques adaptées à la nature des activités exercées.

Moyens pédagogiques

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Un support sur l'intervention en présence d'amiante est remis à chaque stagiaire.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant. Les apprenant évoluent sur une plateforme pédagogique représentative de différentes métiers et ont à disposition les équipements de

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et a une grande expérience des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en fin de formation selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante – selon le cumul des fonction. ». Elle est réalisée sur la base d'une épreuve théorique de 20 minutes (QCM) et d'une épreuve pratique d'une heure sous une mise en situation concrète adaptée à l'activité exercée. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation ainsi que d'une Attestation de compétence après réussite aux

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Nelly DROUILLARD Tél.: 0130852490

Chef Projets Formation Mail : formation@groupeginger.com



Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : 236948